



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Métiers du Géomètre-Topographe

et de la Modélisation Numérique

par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage

La profession de Géomètre-Topographe comporte des activités variées, techniques et juridiques, pratiquées en milieu urbain et rural, à la fois sur le terrain et au bureau. Membre d'une profession libérale, fonctionnaire ou salarié des secteurs publics et privés, le Géomètre-Topographe exerce à différents niveaux de qualification : Ingénieur et Technicien supérieur.

FORMATION

- Enseignement technique :
 - Apprentissage de différents matériels de collecte des données (tachéomètre, niveau, GPS, scanner 3D...)
 - Traitement des données recueillies sur le terrain :
 - calcul de distances, angles, dénivelées, surfaces, cubatures...
 - dessin assisté par ordinateur
 - Droit professionnel : cadastre, copropriété, lotissement, urbanisme, bornage...
- Enseignement général :
Mathématiques, sciences physiques, culture générale et expression, anglais.
- En formation initiale, un stage en entreprise se déroule en fin de première année.



Programme (horaires hebdomadaires)

	1ère année	2ème année		1ère année	2ème année
Culture Générale	3	3	Sciences physiques	3	3
Anglais	3	3	Enseignements professionnels	18,5	18,5
Mathématiques	4	4	Accompagnement perso.	1	1

NIVEAU REQUIS

- Baccalauréat S.
- Baccalauréat professionnel:
Technicien géomètre-topographe
- Baccalauréat STI2D.

ADMISSION

Les inscriptions s'effectuent sur le site :
www.parcoursup.fr

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition d'une commission de professeurs après examen du dossier scolaire et de la motivation de l'élève.



LORITZ

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
UFA - Membre du GRETA

29 Rue des Jardiniers
54000 NANCY CEDEX

Tél. : 03 83 36 75 42
Fax. : 03 83 35 08 22
www.loritz.fr





ESPACE DE TRAVAIL

Le Technicien Supérieur Géomètre-Topographe :

- Assure le relevé du terrain par des observations GPS et des mesures optiques et électroniques de précision.
- Détermine les coordonnées planimétriques et altimétriques, les surfaces et les volumes par calculs et traitements informatiques, en temps réel ou diéré.
- Dresse les plans graphiques et numériques (D.A.O.).
- Étudie les projets d'aménagements fonciers par des techniques traditionnelles et par Conception Assistée par Ordinateur (C.A.O.).
- Implante des projets sur le terrain, vérifie leur exécution, surveille et contrôle les ouvrages d'art.

L'ingénieur Géomètre-Expert :

- Fixe les limites des biens fonciers (bornage), procède à toutes opérations ou études sur l'évaluation, le partage, la mutation et la gestion des biens immobiliers.
- Conseille les décideurs : élus et corps constitués.

La diversité et la qualité des rapports humains, ainsi que le travail d'équipe, caractérisent l'activité professionnelle du Géomètre-Topographe.



POURSUITES D'ÉTUDES

Certains diplômés poursuivent leurs études dans des formations initiales ou par alternance :

- Licences professionnelles : SIG, BTP, aménagement.
- Prépa ATS.
- Ecoles d'ingénieurs : ESGT, INSA.
- Concours administratif : IGN, DDT, Cadastre, Technicien territorial.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans la perspective d'une entrée dans la vie professionnelle, le titulaire du BTS Géomètre-Topographe peut postuler dans :

- les cabinets de Géomètre-Expert,
- les entreprises de travaux publics,
- les entreprises nationales (SNCF, ErDF, GrDF...),
- les collectivités publiques.



LORITZ

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
UFA - Membre du GRETA

